

De : PERIPL

Envoyé : lundi 9 juillet 2012 15:58

Objet : pluri juillet - août 2012

Le message ne s'affiche pas correctement ? Cliquez ici.

Les Pluri Actualités



Numéro 117 - juillet - août 2012

Agenda

**Evènements de la saisonnalité
en France**

[Agenda de l'ONS](#)

**Evènements pour les
employeurs du tourisme et
leurs saisonniers en Rhône-
Alpes**

[Agenda de question Saison](#)

Et aussi

[Deuxième séminaire national de
formation des Groupements
d'Employeurs \(GE\), les 12 et 13
septembre 2012](#)

Edito

Des efforts, oui ; mais quelles priorités ? ...

Nous évoquons régulièrement la nécessité de mieux prendre en compte les activités saisonnières dans les politiques publiques en raison des multiples intérêts qu'elles présentent : effet positif sur la balance commerciale, non-délocalisation, gisement d'emplois, développement des territoires ruraux et de montagne...

Nous reconnaissons souvent la prise de conscience des pouvoirs publics et des acteurs et publions les nombreuses initiatives développées par les uns et les autres.

Notre Premier ministre vient d'annoncer de nouvelles mesures de réduction des crédits d'intervention de l'Etat en raison de la situation désastreuse des finances publiques. Ces mesures sont indispensables ; prêtons attention, toutefois, à ne pas sacrifier les pluriactifs, les saisonniers, leurs entreprises et le développement des territoires saisonniers sur l'autel de l'austérité budgétaire !

Bel été à tous.

Christian GILQUIN

Formation de l'encadrement de proximité à l'accueil des saisonniers du tourisme du 8 au 12 octobre 2012

Nos actions en cours...

Les informations sur la pluriactivité
www.pluriactivite.org

ONS (Observatoire National de la Saisonnalité)
www.saisonnalite.org

VAE pour les saisonniers de Rhône-Alpes
www.vae-saisonnier.fr

Coordination du service questionSaison
www.questionSaison.fr

Consultation nationale auprès des saisonniers
[Accès au questionnaire](#)

En téléchargement

Pour les institutionnels
[Brochure d'information sur les Maisons des saisonniers](#)

Pour les employeurs
[Plaquette de présentation du dispositif VAE](#)

Les actualités

L'augmentation du SMIC au 1er juillet 2012 et ses effets

Le montant du Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance (SMIC) fait l'objet d'une revalorisation automatique au 1er janvier de chaque année, indexée sur l'évolution de l'indice des prix à la consommation (l'inflation) et le pouvoir d'achat. Exceptionnellement, sur décision du gouvernement, le SMIC a été augmenté de 2 % à compter du 1er juillet 2012 au titre de l'inflation depuis le début de l'année à hauteur de 1,4 %, et d'un « coup de pouce » du gouvernement de 0,6 %. Le minimum garanti permettant d'évaluer le montant des avantages en nature, est également relevé, en tenant compte de la seule inflation.

Par conséquent, le SMIC s'élève à 9,40 € brut de l'heure soit 1 425,67 € brut mensuel (pour 35 heures hebdomadaires) depuis le 1er juillet 2012, contre 9,22 € brut de l'heure, soit 1 398,37 € brut mensuel, précédemment. De plus, ...

[Lire la suite...](#)

Charte du travail saisonnier en Anjou (49)

Depuis 2010, les pluriactualités se font l'écho de la démarche innovante menée dans le département du Maine et Loire (49) avec la création de la charte de l'emploi saisonnier de l'Anjou dans le secteur agricole du végétal spécialisé. En 2010 l'Anjou comptabilisait 41 200 contrats de travail en production végétales spécialisées (horticulture, arboriculture, maraichage et viticulture) dont 90% sous contrats de travail à durée déterminée, une majorité représentant des emplois saisonniers.

En 2012 où en est-on ?

L'ADEFA publie depuis cette année, une brochure explicative de la charte afin de sensibiliser de nouvelles entreprises à la démarche. Cette plaquette récapitule les 3 axes de travail suivis en 2010 et 2011, afin de valoriser et améliorer l'emploi saisonnier ...

[Lire la suite...](#)

Sur le terrain

Réduire les accidents du travail dans les remontées mécaniques

En 2010, le bilan des accidents et arrêts de travail dressé par les Domaines Skiabiles de France (DSF) est inquiétant pour 18 000 salariés, dont 15 000 saisonniers : 45 000 jours d'arrêt de travail,

Pour les saisonniers

[Plaquette de présentation du dispositif VAE](#)

[Plaquette des adresses utiles en France - Edition 2012](#)

A nos lecteurs

N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos remarques, critiques ou pour nous informer de vos actualités...

[Contactez l'équipe de Peripl](#)

733, accidents du travail et 2 morts. Au « top 3 » des accidents les plus fréquents, on trouve les chutes, les collisions et chutes à ski et les accidents liés à la manutention des infrastructures.

Afin de diminuer les accidents et arrêt de travail, DSF a publié un guide permettant aux entreprises de ...

[Lire la suite...](#)

Saisonniers dans la fonction publique territoriale

Centres de loisirs, piscines, services techniques, campings, ... sont autant de services publics qui font appel à de la main d'œuvre saisonnière. Le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) a publié en mai 2012 un portrait de ces agents saisonniers qui renforcent les équipes permanentes :

Des collectivités employeuses aux profils différents

Les communes les plus utilisatrices de saisonniers sont de deux types : celles qui doivent faire face au remplacement de leurs employés permanents et assurer des services de loisirs (les communes de grande taille et les centres communaux ou intercommunaux d'action sociale) et celles qui ...

[Lire la suite...](#)

Embaucher de la main-d'œuvre pour des travaux saisonniers

L'agriculture, et particulièrement l'arboriculture intensive et le maraîchage, fait appel à la main-d'œuvre étrangère afin d'effectuer les travaux saisonniers, la main d'œuvre française n'étant pas suffisante pour répondre aux besoins.

La région qui attire le plus grand nombre de travailleurs étrangers est Provence-Alpes-Côte d'Azur (les Bouches-du-Rhône en tête), suivie par les régions Rhône-Alpes et Midi-Pyrénées.

Selon un rapport de l'OCDE publié en 2010, 7 372 saisonniers agricoles étrangers ont été employés en France en 2009. Au cours des dix dernières années, le nombre de travailleurs temporaires, saisonniers et sous contrat a progressé. On observe que ...

[Lire la suite...](#)

Où travailler cet été ?

L'été est synonyme de petits boulots. L'agriculture et le tourisme permettent aux jeunes de renforcer leurs expériences, et, aux saisonniers de compléter leur activité suite à la saison d'hiver. Quelque soit le profil du demandeur, il est essentiel d'anticiper ses démarches. Pour les retardataires, voici quelques pistes pour trouver son job d'été ...

[Lire la suite...](#)

L'embauche d'un mineur pour un job d'été

Les jobs d'été intéressent les travailleurs mineurs, qui cherchent à se faire une expérience, et les entreprises qui organisent leurs ressources humaines lors des absences liées aux vacances. Si cela convient aux deux parties, l'emploi de mineurs répond à certaines exigences.

Les mineurs peuvent travailler à partir de l'âge de 14 ans. En tant que salarié, il bénéficie des mêmes droits et obligations que tout autre salarié. Il existe toutefois des réglementations spécifiques concernant les mineurs, et notamment ceux âgés de 14 à 16 ans ...

[Lire la suite...](#)

A lire, à suivre ! ...

Guide 2012 "Trouver un job"

Le CRIJ (Centre Régional de l'Information Jeunesse) Rhône-Alpes édite le guide 2012 « Trouver un job ». Élaboré en collaboration avec les Bureaux et Points Informations Jeunesse, ce guide est à destination des étudiants. Il propose des adresses utiles et des bons plans nécessaires pour trouver un job.

Le guide est téléchargeable à l'adresse suivante :

www.crijrhonealpes.fr



[Haut de page](#)

PERIPL
1 place du 18 juin 1940
74940 ANNECY LE VIEUX
04 50 66 47 47
info@peripl.org
www.peripl.org



Cette lettre d'informations mensuelle est éditée par PERIPL. Directeur de publication : Christian GILQUIN. N° Siret : 433 800 570 00098. RCS Annecy

PERIPL
Place du 18 juin 1940

Copyright (C) 2012 PERIPL Tous droits réservés.

Sent to stephanie@peripl.org — *why did I get this?*
[unsubscribe from this list](#) | [update subscription preferences](#)
PERIPL · Place du 18 juin 1940 · ANNECY LE VIEUX 74940
